

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 3 mai 2018 portant annulation des concours interne et externe pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique au titre de l'année 2018

NOR : SSAR1812354A

Par arrêté de la ministre des solidarités et de la santé en date du 3 mai 2018, les concours interne et externe pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique, ouverts par l'arrêté du 29 janvier 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours interne et externe pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique, sont annulés.

Les candidatures adressées au ministère des solidarités et de la santé sont déclarées caduques en ce qui concerne ces deux concours.